

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	
En exercice :	19
Présents :	13
Pouvoir :	4
Votes : pour :	17
contre :	0
abstention :	0
Date de la convocation :	2 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 8 mars à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la Commune de GIEVRES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gièvres sous la présidence de Madame Françoise GILOT-LECLERC, maire.

PRESENTS : Mme Françoise GILOT-LECLERC, M. Benoit PENET, Mme Marie-Thérèse DRUESNE, M. Serge DUVOUX, Mme Christine THIRY, M. Julien BERGEAT, Mme Blandine VATIN, M. Luis DIAS, Mme Christine JOUET, M. Eric MOUSSOUT, Mme Jacqueline LE MASSON, M. Frédéric MITRI et M. Jean-Paul FURLOTTI.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Claudine BLOIS, Myriam LEROUX, Pascale TOYER et Messieurs Jean-Claude COUTANT, Michel CARRE et Hervé GUENAI.

Pouvoir de Madame Myriam LEROUX à Madame Blandine VATIN, de Monsieur Jean-Claude COUTANT à Madame Françoise GILOT-LECLERC, de Madame Claudine BLOIS à Madame Marie-Thérèse DRUESNE et Monsieur Michel CARRE à Monsieur Jean-Paul FURLOTTI

Madame Christine THIRY a été désignée secrétaire de séance.

2023-021 – TARIFS SALLE DES FETES

Sur présentation de la commission des finances réunie le 1^{er} mars 2023, il est proposé d'adopter à compter du 9 mars 2023 les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit :

	Modalités	Tarif
Consommation chaud/froid	Sur Relevé	Suivant tarif en vigueur
Caution		3 000 €
Ménage non effectué ou succinct	(salle balayée, chaises et tables nettoyées non empilées pour contrôle, bar nettoyé, sanitaires nettoyés, vestiaires nettoyés, matériels de cuisine nettoyés, déchets triés dans les conteneurs appropriés, parking nettoyé)	350 €

Deux chèques sont demandés à la réservation : un pour la caution et un autre pour le ménage.

Commune : particuliers, associations	Avec cuisine
2 jours (week-end)	550 €
3 jours (week-end + 1 jour férié)	750 €

Hors Commune : particuliers, associations	Avec cuisine
2 jours (week-end)	650 €
3 jours (week-end + 1 jour férié)	900 €

Professionnels	Sans cuisine	Avec cuisine
Spectacles, bals	Pas de location	800 €/ jour
Location vente	500 €/ jour	Pas de location

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

A Gièvres, le 9 mars 2023

Le secrétaire de séance

Christine THIRY



Le Maire

Françoise GILOT-LECLERC

